

Syndicalisme et altermondialisme : la nouvelle donne

Isabelle Ferreras *

Les mouvements syndicaux et altermondialistes ont hérité d'histoires et de pratiques qui les ont rendus difficilement capables de converger vers un renforcement mutuel de leurs objectifs et de leurs moyens d'action. Aujourd'hui, deux faits majeurs sont en train de définitivement changer le contexte de leur action : en l'espace d'une douzaine d'années, à l'échelle mondiale, le "doublement de la force de travail" disponible pour le capital et, par ailleurs, la "faim démocratique" qui caractérise l'état politique et social des sociétés contemporaines au Nord comme au Sud. La réponse (que le mouvement syndical singulièrement est en train d'apporter à cette situation) donne crédit à l'idée que nous sommes en train d'assister à la constitution d'une véritable société civile coordonnée et organisée à l'échelle mondiale, visant à réorienter la globalisation vers un projet démocratique mondial.

Ce 1^{er} novembre 2006, à Vienne, il fallait entendre le Président de la république d'Autriche, Heinz Fischer, lancer à son audience : «J'espère que vos rêves et désirs les plus chers seront couronnés de succès [...]. Grâce à votre travail, c'est l'ensemble de l'humanité [...] qui [va] avancer». Et de conclure qu'il s'agit à présent de «trouver des alliés!». Les 1700 personnes qui constituaient son auditoire n'étaient pas une bande d'altermondialistes enthousiastes, portés par le projet audacieux (d'aucuns disent naïf) d' "un autre monde". Bien au contraire, son public comptait la crème de la crème mondiale des *apparatchiks* : les professionnels du syndicalisme, représentant 309 organisations syndicales réparties dans 156 pays, soit un total de 166 millions de travailleurs.

* Chargée de recherches du FNRS, département POLS/ANSO, Université catholique de Louvain. Senior research associate, Labor and Worklife Program, Harvard University. L'auteure remercie Bernard Francq, Geoffrey Pleyers et Daniel Rochat pour leurs précieux conseils, lectures et critiques. Les limites de cet article demeurent malheureusement siennes.

Tournant historique dans l'histoire de l'association des travailleurs au-delà des frontières nationales¹, les deux grandes confédérations syndicales internationales créées après la Seconde Guerre mondiale² se sont sabordées ce 30 octobre 2006 pour laisser leurs entités constituantes fonder, avec quelques autres organisations syndicales jusqu'alors non alignées, la Confédération syndicale internationale. But avoué : «changer la mondialisation». Contrairement aux *a priori*, quand on étudie les stratégies du mouvement syndical dans l'histoire contemporaine, il n'est pas si commun d'entendre parler de mondialisation ; il est encore moins fréquent d'entendre qu'il faut : «faire du mouvement syndical une force de ralliement global» (CSI, 2006 :4). Le constat qui soutient cet objectif est clair : «Plus que jamais dans son histoire, face à une mondialisation capitaliste débridée, un internationalisme efficace est essentiel à la force future du syndicalisme et à sa capacité à accomplir cette mission. La Confédération demande aux travailleurs et aux travailleuses du monde entier de s'unir dans ses rangs, pour en faire l'instrument nécessaire pour l'avènement d'un meilleur avenir pour eux-mêmes et pour toute l'humanité» (CSI, 2006 :2). La prise de conscience du fait de la mondialisation, attendue parfois jusqu'au désespoir dans le chef de militants syndicaux découragés est en train de se faire sous nos yeux.

Dans cet article, nous allons analyser conjointement le mouvement altermondialiste et le mouvement syndical. Même si certaines organisations syndicales et certains de leurs militants comptent parmi les fondateurs du mouvement altermondialiste, ce rapprochement est assez osé dans la mesure où ces deux mondes sont structurés différemment. L'exercice est cependant nécessaire car nous sommes, potentiellement, aujourd'hui à un tournant de l'histoire de la contestation sociale à l'échelle mondiale. Alors que le monde syndical s'est traditionnellement structuré dans des espaces nationaux et qu'il s'est défini au travers de son rapport aux gouvernements et aux élites économiques nationales "locales", la nouvelle donne dont la réunion du 1^{er} novembre 2006 témoigne est que le monde syndical s'est (enfin, soupirent les altermondialistes) laissé fécondé par la prise de conscience "globale" portée depuis une dizaine d'années par le mouvement altermondialiste.

Aujourd'hui, l'orientation démocratique de la mondialisation est au cœur du projet des mouvements syndicaux et altermondialistes. Malgré des contours organisationnels et des projets historiques différents, ils représentent ce que la société civile, au Nord comme au Sud, compte sans

¹ Cette histoire commence à l'ère industrielle avec la première internationale fondée par Marx et Engels à Londres en 1864 : l' "Association internationale des travailleurs".

² Le syndicalisme international comptait depuis l'après-guerre trois familles : la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), laïque et réformiste, représentant 155 millions d'adhérents ; la Confédération mondiale du travail, héritière de la Confédération des syndicats chrétiens, représentant 26 millions d'adhérents et la Fédération syndicale mondiale, de filiation communiste, comptant surtout des syndicats uniques, comme ceux de Cuba ou de Corée du Nord. Cette dernière n'a, logiquement, pas souhaité rejoindre la nouvelle CSI qu'elle juge trop réformiste et pragmatique.

doute de plus vibrant et de plus représentatif. S'ils apprennent à travailler ensemble, nous pourrions assister à une transformation radicale du rapport de force mondial existant entre le capital et le travail, entre la mondialisation économique inéquitable et la construction d'une gouvernance politique démocratique des rapports que les citoyens de la planète entretiennent avec leur milieu de vie.

Ce 1^{er} novembre 2006, le projet historique d'unification des travailleurs à l'échelle mondiale a donc été relancé après une pause d'un siècle, grâce à la création d'une plate-forme institutionnelle dont le but avoué est de coordonner, de soutenir et de renforcer l'action des citoyens-travailleurs de la planète. Dans ce contexte, le mouvement altermondialiste semble se profiler comme un partenaire naturel, particulièrement si l'on envisage la proximité thématique des objectifs poursuivis. Reste à voir si, et comment, la reconnaissance réciproque, la coordination et la fécondation mutuelle des pratiques pourront se faire afin de permettre l'émergence d'une société civile à la fois structurée au plan mondial et efficace quant à la poursuite de ses objectifs de démocratisation des rapports économiques et mondiaux.

Pour analyser les chances de réussite d'une telle coordination ainsi que la faisabilité du renforcement mutuel des deux mouvements militants dans le cadre d'une véritable société civile organisée à l'échelle mondiale, nous mettrons tout d'abord en évidence les divergences, parfois profondes, qui animent ces mouvements (I). Nous examinerons ensuite les événements plus récents qui caractérisent les sociétés contemporaines et, de fait, qui donnent du crédit à l'idée de la réussite d'un tel rapprochement (II). Nous étudierons deux dimensions propres aux sociétés impliquées dans la mondialisation : leur situation économique et leur situation politique. Dans cette perspective, deux faits sont à retenir, respectivement : le "doublement de la force de travail" disponible pour le capital en l'espace d'une dizaine d'années et l'état de "faim démocratique" qui caractérise l'état politique et social des sociétés contemporaines, au Nord comme au Sud. Enfin, dans un exercice de prospective, nous passerons en revue les bases sur lesquelles une société civile mondiale organisée, forte de ce rapprochement entre le monde syndical et le mouvement altermondialiste pourrait se structurer plus efficacement ; nous examinerons également les premiers défis auxquels elle sera confrontée (III).

I. Un héritage historique différent

Les mouvements syndicaux et altermondialistes s'appuient sur des perceptions différentes du contexte dans lequel ils s'inscrivent. Des accents mis sur des "variables" spécifiques impliquent des narrations parfois fort éloignées. Au départ d'héritages culturels différents découlent des stratégies d'action forcément variées.

A. *Syndicalisme*

Aux yeux des organisations syndicales, la mondialisation économique a mis en question la capacité des États à mener des politiques redistributives fortes. Bien que, contrairement aux discours convenus, les États-providence conservent une marge de manœuvre réelle dans leur capacité à mener ou à maintenir leurs politiques redistributives (Swank, 2002 ; Iversen, 2005), la concurrence entre États s'est exacerbée à mesure que le capital est devenu mobile. La situation est particulièrement criante aujourd'hui en Europe, entre États membres de l'Union européenne, où la liberté de mouvement des capitaux, des marchandises et des personnes est totale, alors que la politique fiscale demeure du ressort des États nationaux. Les conséquences de cette concurrence se donnent à voir dans la diminution constante de l'impôt des sociétés et de l'impôt sur les tranches supérieures de revenu³. Les inégalités de revenus s'accroissent (Burtless, 1995) et les syndicats défendant des politiques publiques redistributives fortes (en cas de chômage, de retraite ou de maladie) sont délégitimés face à des politiques publiques d'inspiration libérale qui mettent en avant le thème de la responsabilité individuelle⁴.

Dans ce contexte de mobilité mondiale du capital, l'analyse de la situation des salariés révèle que, comme le dit A. Supiot, «le droit de l'emploi [en vient à être traité] comme une variable d'ajustement aux besoins des marchés» (Supiot, 2005 :1091). Ainsi, instrument au statut emblématique, la Banque mondiale publie un classement des législations nationales du travail en fonction de leur adaptation, plus ou moins grande, aux exigences des investisseurs internationaux⁵. S'il veut garantir sa capacité d'attraction auprès des investisseurs, il incombe à chaque État de suivre les impératifs plébiscités par ces derniers ; comme le résume A. Supiot, l'État doit «les imiter ou disparaître». Au fond, nous assisterions à la mise en concurrence des États entre eux dans leur capacité à légiférer. A. Supiot propose une image forte : celle d'un «marché des normes» mondial dans lequel les investisseurs en capitaux font leur «shopping» législatif.

Dans un tel contexte, marqué par le chômage structurel en Europe et des pertes massives d'emplois dans le secteur secondaire en Amérique du Nord, les luttes syndicales dans les pays industrialisés se sont cristallisées sur des cas, exemplaires, de délocalisation. Malgré des mobilisations à l'occasion fort importantes, ayant bénéficié d'un large écho auprès des

³ Ainsi, comme le montre P. H. Lindert dans le cas de la Suède, exemple paradigmatique “dudit” généreux modèle scandinave d'État-providence, la compétition entre États, européens et non-européens, a entraîné une “course” vers le bas du niveau de taxation du capital (LINDERT P. H., 2004). Les études dégagent deux tendances inverses : le niveau de taxation des profits du capital a diminué drastiquement et convergé vers celui des U.S.A., alors que les taxes sur le travail (immobile) et la consommation ont augmenté.

⁴ Voir le document, exemplaire à cet égard, du Cabinet du Premier Ministre britannique, Tony Blair : PRIME MINISTER'S STRATEGY UNIT, 2004.

⁵ Consultable sur <http://www.doingbusiness.org/ExploreTopics/EmployingWorkers/>

médias et des opinions publiques⁶, les organisations syndicales ne sont pas parvenues à trouver la parade face à une gestion de l'économie mondialisée jugée "injuste". Cette notion d'injustice⁷ est essentiellement conditionnée par deux facteurs. Il y a d'une part l'incompréhension face aux décisions de fermeture de sites rentables, mais pas assez productifs comparativement, généralement en raison d'un enjeu lié au coût du travail⁸ ou à l'impôt des sociétés et ses dérivés⁹. Ces décisions sont perçues comme une violation du contrat moral implicite liant l'employé à son employeur¹⁰. Il y a, d'autre part, le constat de l'inégalité du rapport de force entre le travail, localisé et la plupart du temps immobile, et le capital, mobile et capable d'exploiter l'avantage que lui offrent des situations fonctionnellement équivalentes mais différentes sur le plan des régulations publiques (législations en matière de protection du travail, de l'environnement...)¹¹.

Il est important de prendre la mesure de l'évolution qui a marqué le développement économique de ces trente dernières années : les barrières à la mobilité du capital ont progressivement été levées depuis que l'effondrement du système de Bretton-Woods a mis fin au principe des taux de change fixes entre monnaies indexées à l'or. Le cas exemplaire des luttes contre les délocalisations offre, pour les travailleurs et leurs organisations, la démonstration de la vulnérabilité dans laquelle les salariés se trouvent aujourd'hui face à l'autonomie acquise par les investisseurs en capital. Et ce ne sont pas les institutions de concertation sociale, dans les pays les plus progressistes en matière de droit collectif du travail qui parviennent à compenser les effets de cette autonomisation du capital. Ce fait

⁶ Par exemple, en 1997, le cas "Renault Vilvoorde" qui a vu la firme automobile française Renault décider de la fermeture du site Vilvoorde en Belgique (employant 5000 personnes à l'époque). Même la direction reconnut que le site était bénéficiaire mais qu'un site concurrent au Brésil lui était préféré dans la perspective de taux de retour sur investissement plus importants encore. La mobilisation qui s'ensuivit dépassa les frontières de la Belgique et donna lieu à la première journée d'action de salariés (manifestation) à l'échelle européenne (DIDRY Cl., 2004).

⁷ L'employé type n'analyse pas les enjeux liés au travail et à l'emploi au travers d'un bagage qui découlerait de l'adoption d'outils relevant d'une éducation poussée en économie orthodoxe et en commerce international. Au contraire de l'investisseur en capital qui met en œuvre sa rationalité instrumentale dans l'entreprise, qui compare les taux de profit et investit stratégiquement, l'employé définit son rapport au travail par une rationalité qui est mieux comprise comme "politique" et qui mobilise, pour la compréhension des enjeux liés à l'expérience du travail, les registres du juste (FERRERAS I., 2007).

⁸ C'est le cas des délocalisations intra-européennes vers les nouveaux états membres est-européens dans l'Union européenne des 27 ; c'est aussi le cas des délocalisations vers les pays émergents (Amérique latine ou Asie).

⁹ C'est le cas des délocalisations intra-européennes vers l'Irlande dans les années 1990.

¹⁰ On peut expliciter ce contrat moral : si son travail est productif et que son usine, magasin, atelier, lieu de prestation est rentable également, il n'y a pas de raison justifiant que l'employé soit pénalisé.

¹¹ Les décisions d'investissement basées sur la seule comparaison du coût du travail n'affectent pas toutes les industries de la même manière. L'industrie manufacturière à faible niveau de qualification est la première concernée (la production du textile par exemple) alors que les industries de service à haut niveau de qualification sont moins menacées. Pour autant, l'augmentation du niveau de qualification de la main-d'œuvre dans les pays émergents rend possible les délocalisations ou les nouveaux investissements (dans le secteur de la programmation informatique, par exemple) dans les pays à bas salaires comme l'Inde ou la Chine.

est d'autant plus certain que la puissance de mobilisation syndicale faiblit dans les pays occidentaux. Le cas le plus saisissant est celui des États-Unis, où le taux d'affiliation est en chute libre depuis trente ans, pour ne plus atteindre, dans le secteur privé, que 8 %¹².

B. Altermondialisme

Dans un genre militant différent, les altermondialistes forment une galaxie vibrante et multiforme où se retrouvent aussi bien des individus que des organisations représentant la société civile. Ils se mobilisent à l'occasion de grands événements tels que les sommets du G8 ou les *rounds* de négociations de l'OMC. Ils se retrouvent également dans le cadre de rencontres et de discussions annuelles, comme le Forum social mondial par exemple. Les formes et les modes d'actions du mouvement altermondialiste sont divers et variés : mouvement social, mouvements d'action culturelle, manifestations de masse, groupes d'intellectuels diffusant des textes *via* des *mailing lists*, activistes fauchant des cultures de maïs transgénique... Au contraire des syndicats, le mouvement altermondialiste ne mobilise pas directement ses militants autour de l'emploi des salariés ou autour du travail ; il est pourtant parvenu à se confronter avec le plus de succès aux entreprises multinationales¹³.

Créée en 1998, l'association internationale ATTAC¹⁴ est un des animateurs du mouvement (Ancelovici, 2002). En France (son berceau historique¹⁵), cette organisation à la structure protéiforme¹⁶ est en cours de transformation. Elle cherche par ailleurs à s'étendre sous toutes les latitudes¹⁷.

¹² C'est un chiffre proche de celui de la France. Mais la différence (de taille) dans sa signification résulte, en vertu de la législation en vigueur, de l'extension (c'est le cas de la France), ou non (c'est le cas des États-Unis), des résultats des négociations collectives aux entreprises du secteur non couvertes syndicalement. Contrairement à la France, dans le cas des États-Unis, la représentation syndicale n'a qu'une portée locale, pour l'entreprise, l'atelier ou le magasin syndiqué, et il n'y a pas de mécanisme légal d'extension des bénéfices de la négociation aux autres travailleurs du secteur, non syndiqués et non représentés dans les négociations. L'effet est net : on compte un différentiel de salaire (*union wage premium*) variant entre 10 et 23 % en moyenne selon les secteurs, entre les entreprises dont le personnel est syndiqué et les autres (BLANCHFLOWER D./BRYSON A., 2003).

¹³ Voir le cas emblématique et fondateur pour le mouvement altermondialiste de la mobilisation réussie contre l'entreprise multinationale Nike. La mobilisation contre les conditions d'exploitation de la main-d'œuvre dans les pays du Sud à bas salaires a forcé la firme à changer ses politiques et à développer un code de bonne conduite. A ce sujet, voir LOCKE R., 2002.

¹⁴ <http://www.attac.org>. A la base de la naissance d'ATTAC, on trouve *Le Monde Diplomatique* et son rédacteur en chef, Ignacio Ramonet. Le mensuel a fourni l'infrastructure intellectuelle et servi d'organe promotionnel au mouvement. L'éditorial de I. Ramonet publié en décembre 1997 dans le contexte de la crise financière asiatique constitue le moment fondateur de l'association ; il suggérait en effet de créer une A.T.T.A.C. L'acronyme signifie Association pour la taxation des transactions pour l'aide aux citoyens.

¹⁵ La branche française traverse une crise interne grave suite au renouvellement, courant printemps-été 2006, de sa direction. L'affaire est en cours. Il s'agit d'un cas d'école de la gestion des enjeux de pouvoir liés aux rapports aux médias dans le cadre d'une organisation fondée sur la transparence du débat. L'association affiche ses déchirements au grand jour, les documents de discussion internes sont accessibles au public *via* son site internet.

¹⁶ ATTAC collecte des adhésions émanant d'associations (dont des syndicats) mais aussi d'individus.

¹⁷ Avec des succès variés. A ce jour, seuls trente-cinq pays ont leur version nationale du mouvement ATTAC, affiliée à la plate-forme internationale.

ATTAC se définit sur son site web comme un «mouvement international pour le contrôle démocratique des marchés financiers et de leurs institutions». Son slogan est : «Le monde n'est pas une marchandise» ; celui du Forum social mondial : «Un autre monde est possible». Tout un programme...

Dans sa plate-forme fondatrice, adoptée le 12 décembre 1998, voici comment ATTAC explique son constat et son projet ; il est utile de les lire dans le texte :

La mondialisation financière aggrave l'insécurité économique et les inégalités sociales. Elle contourne et rabaisse les choix des peuples, les institutions démocratiques et les États souverains en charge de l'intérêt général. Elle leur substitue des logiques strictement spéculatives exprimant les seuls intérêts des entreprises transnationales et des marchés financiers.[...] La liberté totale de circulation des capitaux, les paradis fiscaux et l'explosion du volume des transactions spéculatives acculent les États à une course éperdue en faveur des gros investisseurs. [...] Une telle évolution a pour conséquences l'accroissement permanent des revenus du capital au détriment de ceux du travail, la généralisation de la précarité et l'extension de la pauvreté. [...] La plupart des engrenages de cette machine inégalitaire, entre le Nord et le Sud comme au cœur des pays développés eux-mêmes, peuvent encore être enrayés. Trop souvent, l'argument de la fatalité se nourrit de la censure de l'information sur les alternatives. C'est ainsi que les institutions financières internationales et les grands médias (dont les bénéficiaires de la mondialisation sont souvent propriétaires) ont fait silence sur la proposition de l'économiste américain James Tobin, prix Nobel d'économie, de taxer les transactions spéculatives sur les marchés des devises. [...] D'une manière générale, il s'agit : de reconquérir les espaces perdus par la démocratie au profit (sic) de la sphère financière ; de s'opposer à tout nouvel abandon de souveraineté des États au nom du prétendu "droit" des investisseurs et des marchands ; de créer, au niveau mondial, un espace démocratique. Il s'agit tout simplement de se réapproprien ensemble l'avenir de notre monde¹⁸.

S'appuyant sur un fonds culturel puissant¹⁹ qui met en valeur la diversité et la richesse culturelles des peuples du Sud comme du Nord, le mouvement altermondialiste privilégie deux angles d'attaque : les grandes entreprises multinationales, en tant que bénéficiaires du capital mondialisé, et les institutions du Consensus de Washington²⁰, en tant qu'agents dévoyés de leur mission, soumis depuis les années 1980 aux exigences du capital mondialisé.

¹⁸ Texte consultable *in extenso* sur <http://www.attac.org/spip.php?article1>.

¹⁹ Parmi les pays riches, la France est certainement le pays où les dimensions culturelles du mouvement altermondialiste ont le plus d'échos. Et cela, singulièrement, jusqu'au sein de sa classe politique qui, à gauche comme à droite, a toujours été à la pointe de la défense de l'exception dite "culturelle" qui vise à exclure les productions culturelles des traités réglant le commerce et la libre concurrence (BERGER S., 2001).

²⁰ Qui sont aujourd'hui : la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce.

Le syndicalisme et l’altermondialisme se différencient nettement par deux aspects : leur rapport externe au politique et leur culture politique interne. Du fait de leur trajectoire historique et par pragmatisme, en raison des conditions de leur existence et de leur rôle²¹ dans les économies nationales, les organisations syndicales ont une histoire de rivalité idéologique mais aussi de coopération avec le pouvoir politique. Par contre, le mouvement altermondialiste ne nourrit guère de sympathie à l’égard des élites politiques qu’il ne fréquente pas de manière structurelle. Il estime souvent que celles-ci se comportent comme le meilleur allié des intérêts de la finance mondiale, et cela même quand le gouvernement est dit “de gauche”. Par ailleurs, les organisations syndicales témoignent d’une culture interne de l’organisation et de l’efficacité de l’action, mâtinée de ce que les altermondialistes considèrent comme un certain pragmatisme dans leur capacité propositionnelle. La galaxie altermondialiste n’est pas un mouvement structuré comme le “vieux” mouvement syndical. Elle est constituée de militants non élus qui, comme disent les syndicats «ne représentent que leur petite personne» et font, comparativement, preuve d’une certaine difficulté à entrer dans une démarche de proposition pour réformer le réel.

II. Un contexte aujourd’hui commun

D’un point de vue structurel et historique, on peut définir la mondialisation (*globalization*) comme «un ensemble de changements dans l’économie internationale qui tendent à produire un marché unique pour les biens, les services, le capital et le travail»²². Parler de mondialisation n’a pas toujours été considéré comme pertinent dans le contexte de l’action syndicale et des relations collectives. Pour le mouvement altermondialiste, par contre, la prise de conscience du fait de la mondialisation est au cœur de la motivation de son action, elle structure son analyse de la société contemporaine.

Le repositionnement des stratégies syndicales auquel nous avons assisté le 1^{er} novembre 2006 est à même de produire des effets sans précédents : loin d’être un coup de “pub”, cette confédération mondiale manifeste enfin l’*aggiornamento* “global” du projet syndical. S’il n’y avait pas eu une réelle prise de conscience, partagée par les *leaders* du syndicalisme international et les cadres syndicaux nationaux, du primat de la mondialisation économique dans la structuration des rapports politiques et économiques contemporains, les organisations existantes n’auraient pas été prêtes à envisager leur dissolution au profit d’une nouvelle organisation. C’est pourquoi c’est à la date du 1^{er} novembre 2006 qu’est devenue pensable, pratiquement et politiquement, l’émergence d’une véritable société civile mondiale organisée et structurée autour de la revendication

²¹ Ce rôle va jusqu’à la cogestion du système, en Allemagne (*mit-bestimmung*), en Belgique (concertation sociale intersectorielle),...

²² BERGER, 2000 :44. Nous traduisons. Les effets culturels, en particulier, de tels changements sont considérables ; d’autres contributions dans ce volume en explorent les enjeux.

d'une démocratisation de la gouvernance mondiale et des rapports que l'économie entretient avec le reste de la société. Quelle est la lecture du réel que peuvent partager les branches syndicale et altermondialiste de cette société civile mondiale en voie d'organisation ? Un constat au plan macroéconomique et un autre au plan de l'enjeu démocratique fondent cette lecture, tant au niveau de ses moyens que de ses fins.

A. *Économique : the Great Doubling face au capital mobile*

R. Freeman a fait la démonstration qu'en une dizaine d'années, le rapport capital/travail s'est considérablement détérioré (Freeman, 2005, 2007 :128-140). En effet, suite aux transformations géopolitiques majeures des années 1990, trois nouveaux blocs régionaux ont apporté leur main-d'œuvre sans pour autant augmenter significativement le stock de capital disponible à l'échelle mondiale. Ces blocs sont les pays de l'ex-bloc soviétique, qui se sont ouverts à l'économie de marché et dont certains ont rejoint l'Union européenne, la Chine, qui a rejoint l'OMC fin 2001, et l'Inde, qui a considérablement augmenté le niveau de qualification de sa main-d'œuvre. Les calculs de R. Freeman montrent une égalité entre la main-d'œuvre précédemment disponible pour les investisseurs en capital et l'apport des régions récemment ouvertes au commerce mondial : dans les deux cas, les estimations s'élèvent à environ 1,460 milliard de personnes. La force de travail disponible pour les investisseurs a donc doublé tandis que le capital n'a pas augmenté.

Quelle est la dimension cruciale de la mondialisation du point de vue des personnes qui vivent des revenus du travail rémunéré ? Au-delà des avancées technologiques et de la mobilité du capital, conditions nécessaires à la mise en mondialisation du globe, un élément passe encore inaperçu alors qu'il change la donne : il s'agit de ce que R. Freeman a appelé le «doublement de la force de travail». On identifie dès lors immédiatement, dans un contexte de mobilité du capital, qui se retrouve en position de force dans la négociation (Lindert, 2004), qui a les moyens de se faire rare, qui peut imposer ses conditions, qui peut mettre en concurrence les États et leur taux de taxation. Notons aussi que tout le monde n'est pas perdant de la même manière : les industries de services sont moins facilement délocalisables²³ que les industries manufacturières²⁴ (soins aux personnes *versus* production de l'acier, de jeans ou de micro-ordinateurs) et certains services ne sont pas délocalisables du tout. Les pays émergents, compétitifs sur l'offre de main-d'œuvre peu qualifiée, se concurrencent entre eux. Le Brésil et le Vietnam perdent des parts de marché au profit de l'industrie textile chinoise, par exemple.

²³ Même cette hypothèse est contestée par l'observation. Voir par exemple DOSSANI R./KENNEY M., 2003.

²⁴ On songe aux filières de production "fragmentables", dans l'électronique singulièrement, qui démontrent de manière emblématique que la mondialisation permet de réallouer le travail à la surface du globe (STURGEON Th./LESTER R., 2003).

Tant qu'une véritable coordination politique régionale (européenne, sud-américaine, asiatique...) et mondiale n'est pas à l'ordre du jour, le "facteur travail" se trouvera dans une position peu enviable, victime de la concurrence qu'il se fait à lui-même. Dans l'hypothèse où les conditions de coordination politique restent inchangées, R. Freeman projette qu'il faudra cinquante ans pour que les salaires chinois rattrapent les niveaux des salaires américains. Cela promet beaucoup de dégâts sociaux en perspective, pour les plus faibles et les moins qualifiés d'abord. Par ailleurs, le capital a entamé une ère d'immense prospérité. Il instrumente une formule gagnante : la liberté, à l'échelle du globe, de combiner le gain des connaissances développées dans les pays avancés avec la main d'œuvre à faible coût, disponible dans les pays à bas salaires. Les travailleurs se trouvent dans une bien mauvaise situation, résultat typique d'un manque de coordination de leur action. L'action collective d'une société civile organisée au niveau mondial semble seule capable de faire face à ces enjeux.

B. Politique : la faim démocratique face à l'hétéronomie

Ce dont cette société civile mondiale en devenir témoigne (nous proposons de parler de véritable société civile mondiale), c'est de la volonté d'acquérir une voix, une place, une représentation à la table où se prennent les décisions touchant aux conditions du vivre ensemble. Pour qualifier cette situation, nous proposons de parler d'un état de "faim démocratique". Ceci est certainement logique pour les citoyens éduqués dans des sociétés à culture démocratique. Le mouvement altermondialiste et le monde syndical exigent la fin de l'hétéronomie engendrée par la soumission à des lois dictées par les plus forts²⁵. Ils attendent que la soumission des individus au pouvoir et à l'ordre que ce dernier engendre soit liée à une participation à la définition des conditions de l'exercice de ce pouvoir. Ainsi, les travailleurs revendiquent une réelle participation aux décisions qui concernent leur vie économique, à commencer par celles qui sont liées à la vie de l'entreprise dans laquelle ils travaillent (Ferreras, 2007). Les citoyens veulent se prononcer sur les enjeux mondiaux qui ne cessent de les concerner. Des faits marquants de la mondialisation tels qu'une entrée en guerre (en Irak ou ailleurs), ou la ratification du Traité constitutionnel européen constituent autant d'occasions pour les citoyens de manifester leur avis et, *de facto*, de réclamer le droit de peser sur les décisions dont leur action témoigne puisque celles-ci semblent les concerner au premier chef.

²⁵ Par les plus forts, nous entendons, d'une part, les plus puissants socialement et économiquement, c'est-à-dire, le capital (vu la position qu'il a acquise grâce à son droit d' "exit" permanent des territoires nationaux) et ses alliés. D'autre part, nous entendons aussi les plus puissants politiquement, c'est-à-dire les États-Unis dans le monde post-1989. D'aucuns entretiennent au contraire l'idée d'une loi naturelle qui ferait de la mondialisation dans sa forme actuelle un fait inéluctable auquel il faut s'accommoder, tel quel, ou courir le risque de périr. Sur cette interprétation, voir par exemple HAY C./ROSAMOND B., 2002.

Parallèlement, les sociétés occidentales témoignent, en interne, de symptômes graves : il s'agit essentiellement de difficultés d'intégration sociale et d'implication dans la vie politique. Ainsi, depuis les années 1980, le vote pour les extrêmes antidémocratiques ne cesse d'augmenter en Europe continentale ; ce sont d'ailleurs les régions les plus riches qui sont singulièrement touchées par ce phénomène. Les recherches avancent des hypothèses convergentes, qui toutes consolident les intuitions de J.-J. Rousseau, J. S. Mill et C. Pateman²⁶. Cl. Offe fait le diagnostic de la « désaffection politique » provoquée par le type même d'institutions peu participatives des sociétés occidentales (Offe, 2006) ; R. Putnam, Th. Skocpol et d'autres estiment qu'il n'est pas possible pour des sociétés n'ayant pas de pratiques citoyennes largement partagées d'être en bonne santé démocratique (Putnam *et al.*, 1993 ; Skocpol/Morris, 1999). Dans la sphère du travail en particulier, le constat de l'aspiration des individus à participer aux décisions les concernant ne fait qu'augmenter la dissonance qui les affecte et souligne l'acuité de l'hypothèse de la faim démocratique.

Si nous proposons donc de parler d'un état de faim démocratique, c'est que la question que cette nouvelle société civile mondiale met à l'agenda est éminemment politique et qu'il s'agit bien de la question de l'orientation démocratique du devenir de la société humaine. Au Nord, les sociétés nationales sont démocratiques dans le champ des institutions strictement politiques. Cependant, au niveau international, dont les politiques nationales dépendent de plus en plus, comme au niveau de la vie quotidienne, que ce soit au travail ou dans l'entreprise, le citoyen est soumis à deux univers non-démocratisés. Au Sud, le pouvoir politique lui-même est parfois aussi non-démocratique, oppresseur de communautés qui n'ont pas le droit de définir les conditions de leur « vivre ensemble ».

La notion d'une faim démocratique postule qu'est partagée par tous les humains, quels que soient leur pays d'origine, leur culture, leur langue, leur sexe, leur couleur de peau, leur position sociale ou leur groupe ethnique, la volonté de participer à la définition des modalités du « vivre ensemble », donc des conditions de leur participation au « vivre ensemble ». Cette intuition touche à l'essence démocratique. Dans l'acception large, philosophique et anthropologique que nous mobilisons ici, celle-ci n'est certainement pas une invention occidentale. Au contraire, elle a tout à voir avec la conception « justificatory minimalist » des Droits de l'Homme avancée par J. Cohen (2004). Cette conception est par essence pluraliste et compatible avec des doctrines religieuses, philosophiques et culturelles différentes selon les peuples et les communautés, mais elle est susceptible de servir de colonne vertébrale théorique et pratique à une raison publique mondiale dont l'existence partagée est une condition nécessaire à la poursuite pratique d'une justice mondiale.

²⁶ Voir par exemple PATEMAN C., 1970.

C'est fort de l'énergie qui anime cette faim démocratique au plan interne, national et mondial que la nouvelle société civile mondiale se trouve en position de pouvoir faire avancer un véritable projet de démocratisation du "vivre ensemble", local, régional et mondial.

III. Une société civile mondiale organisée : prospective

L'événement est historique : deux confédérations syndicales internationales se sabordent pour en fonder une nouvelle, ensemble. La naissance de la Confédération internationale des travailleurs témoigne de la prise de conscience par le mouvement syndical de l'urgence d'adapter son compas cognitif et pratique à l'ère de la mondialisation. La question se pose dès lors des possibilités de synergies et de fécondation mutuelle avec le mouvement altermondialiste. Moins structuré, ce dernier va pouvoir envisager de travailler de concert avec un allié de taille et bénéficier de son expérience incomparable. La fondation de la CIS jette les bases de la construction d'une société civile mondiale organisée²⁷. Inaugure-t-elle un basculement du rapport de force entre capital et citoyens ? Pour le savoir, il faudra rester attentif aux éléments suivants.

Un fonds normatif commun anime cette société civile mondiale en devenir : la volonté de changer l'ordre qui gouverne *de facto* la société mondiale. Même si les mots sont différents quand il s'agit de qualifier l'idéal poursuivi (faire advenir une société «plus juste et plus solidaire» pour le mouvement syndical, «un autre monde est possible» pour le mouvement altermondialiste), le commun dénominateur se trouve dans un authentique projet de démocratisation du "vivre ensemble", que ce soit au niveau local, régional ou mondial. Pour autant, un mouvement nécessite structuration et agenda. Sur ces deux fronts, les partenaires pourraient adéquatement mettre en commun leurs forces afin de soulager leurs faiblesses ou leurs difficultés respectives.

Le rapprochement des deux mouvements ne pourra se faire que si les militants et leurs *leaders* conviennent de se rencontrer pour envisager la manière de se soutenir mutuellement et apprendre à véritablement travailler ensemble, en s'appuyant sur les forces de chacun. Le mouvement syndical peut apporter son expérience d'action organisée, structurée autour de points à marquer dans des négociations à provoquer. Les organisations qui animent le mouvement altermondialiste sont à bien des égards plus innovantes, plus jeunes, plus dynamiques, plus "souples" aussi, du fait de leur moindre institutionnalisation. Autant de qualités que les organisations syndicales cherchent à développer. Dans les entreprises, l'action

²⁷ Pour une discussion déjà classique du concept de "société civile mondiale", voir ANHEIER H. *et al.*, 2001 :12-19. L'usage que nous en faisons ici insiste sur une lecture sociologique de la société démocratique et du rôle complémentaire des élus et de la société civile qui s'inscrit dans la tradition des travaux de J. Habermas et de ceux qui l'ont discuté (CALHOUN C., 1992). Cette conception de la société civile présuppose une idée de coordination des membres de la société civile et une capacité forte de constituer un «public faible» (terme emprunté à N. Fraser), caisse de résonance et moteur de l'agenda délibératif de l'arène politique (FRASER N., 1992).

syndicale a besoin de nouveaux soutiens. Au Nord, le contexte est celui d'une perte de légitimité et d'une chute du recrutement ; au Sud, il s'agit d'entraves graves et de persécutions, voire d'interdiction pure et simple²⁸. Même là où elles demeurent numériquement puissantes, singulièrement dans les pays européens où elles sont intégrées aux structures de gouvernance de la société²⁹, les organisations syndicales ressemblent aujourd'hui plus souvent à des machines à canaliser (les plaintes, les demandes individuelles,...) qu'à des structures destinées à mobiliser et à innover (Francq/Leloup, 1999 ; Ferreras, 2007). Ainsi, le recrutement des jeunes générations représente un enjeu considérable pour le futur des organisations syndicales qui ont des difficultés à renouveler et à féminiser leurs cadres dans un contexte où leur rôle se voit constamment remis en question par l'employeur. Au-delà de sa zone d'influence, la galaxie altermondialiste semble rester confinée, au Nord, au territoire restreint de la militance motivée ; le rapprochement avec les organisations syndicales est donc susceptible d'engendrer des synergies à effets multiplicateurs. Dans les pays du Sud, en fonction de l'histoire, l'un ou l'autre mouvement touche et mobilise de larges masses populaires. Enfin, comme P. Khalfa, ancien secrétaire fédéral du syndicat SUD-PPT et *leader* d'ATTAC l'écrivait : «le passage de l'antimondialisation à l'altermondialisation correspond à cette phase nouvelle d'un mouvement à l'offensive idéologique et capable de commencer à être porteur d'alternatives»³⁰. Les organisations syndicales ont une longue expérience des cahiers de revendications, de la construction des agendas de négociations et sont, même si ce n'est pas toujours de manière universelle, des forces de proposition. Le mouvement syndical pourra apporter au mouvement altermondialiste une capacité de proposition dont ce dernier a parfois cruellement manqué.

À l'heure de la constitution d'une grande fédération internationale du travail qui annonce des centres d'intérêts communs avec le mouvement altermondialiste, la CIS ne pourrait-elle pas s'envisager comme un instrument de coordination des stratégies et des projets communs à la nouvelle société civile mondiale ? Quelle qu'en soit la forme finale, si leur projet doit réussir sur le fond, cela passera par un rapprochement structurel ; singulièrement, aux niveaux local, national, régional et mondial, il conviendra de disposer de lieux de rencontre et de coordination. Mais une telle société civile mondiale, fut-elle adéquatement coordonnée et mobilisée, ne peut, si elle veut réussir la révolution démocratique de son siècle, faire l'impasse sur la nécessité d'une alliance avec les acteurs politiques³¹

²⁸ Voir le *Rapport annuel des violations des droits syndicaux* établi, pour le Nord comme pour le Sud, par la CISL : <http://www.icftu.org/survey/>

²⁹ C'est le cas typique de la Belgique par exemple.

³⁰ Voir *Le mouvement altermondialiste, nouveau mouvement d'émancipation* posté sur le site ATTAC-France (mai 2004), <http://www.attac.fr>.

³¹ Cette alliance implique également les acteurs économiques, évidemment. A ce propos on songe à l'ensemble des réseaux de "commerce équitable" ou à d'autres pratiques d'investisseurs économiques responsables qui se développent au Sud comme au Nord.

qui partagent son projet. La méfiance que manifeste le mouvement altermondialiste vis-à-vis des représentants politiques est réelle et, à certains égards, justifiée. Pourtant, parvenir à identifier les acteurs politiques qui sont au service du même projet et à s'allier avec eux va se révéler décisif quant aux chances de succès de cette société mondiale en devenir. Ici encore, une hybridation des cultures se révélera bénéfique, le mouvement syndical étant dans bien des pays à la racine d'un frère jumeau (devenu certes, parfois, ennemi) en politique³².

Ainsi, l'histoire nous dira si nous sommes en train d'assister à l'émergence d'une véritable société civile mondiale, organisée, mobilisée autour de l'enjeu de la démocratisation de la société, locale, régionale et mondiale. Certes l'opportunité se trouve devant nous. Mais les acteurs, seuls, en décideront.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANCELOVICI M.,
2002 "Organizing Against Globalization : The Case of ATTAC in France", *Politics & Society*, 30, 3, pp.427-463.
- ANHEIER H., GLASIUS M., KALDOR M., Eds.,
2001 *Global Civil Society 2001*, New York, Oxford University Press.
- BERGER S.,
2000 "Globalization and Politics", *Annual Review of Political Science*, 3, pp.43-62.
2001 *French Democracy Without Borders ?*, M.I.T. Industrial Performance Center, Working Paper Series 01-009.
- BLANCHFLOWER D., BRYSON A.,
2003 *What Effect Do Unions Have on Wages Now and Would 'What Do Unions Do ?' Be Surprised ?*, Cambridge (Ma), N.B.E.R. Working Paper Series, 9973.
- BURTLESS G.,
1995 "International Trade and the Rise in Earnings Inequality", *Journal of Economic Literature*, XXXIII, 2, pp.800-816.
- CALHOUN C., Ed.,
1992 *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge (Ma), M.I.T. Press.
- COHEN J.,
2004 "Minimalism About Human Rights : the Best We Can Hope For?", *Journal of Political Philosophy*, 12, 2, pp.190-213.
- DIDRY Cl.,
2004 "Europe Tested Though its Products. The Renault-Vilvoorde Affair and its Implication for Industry and Employment Policies", in SALAIS R., VILLENEUVE R., Dir., *Europe and the Politics of Capabilities*, Cambridge, Cambridge University Press, pp.29-53.

³² Voir l'histoire du mouvement ouvrier et la constitution des partis travaillistes, relais politiques de mouvements ouvriers structurés à la fin du XIX^e siècle dans un premier temps en dehors de la scène politique.

- DOSSANI R., KENNEY M.,
 2003 *Went for Cost, Stayed for Quality ? Moving the Back Office to India*, Berkeley Roundtable on the International Economy Paper Series, 156.
- FERRERAS I.,
 2007 *Critique politique du travail*, Paris, Presses de Sciences Po (à paraître).
- FRANCQ B., LELOUP X.,
 1999 “1960-2000 : du mouvement ouvrier à un syndicalisme fragmenté”, in FUSULIER B., Dir., *L'ouvrier, l'usine et le syndicalisme wallons. Involutions et enjeux (1960-2000)*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- FRASER N.,
 1992 “Rethinking the Public Sphere. A Contribution to the Critic of Actually Existing Democracy”, in CALHOUN C., Ed., *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge (Ma), M.I.T. Press, pp.109-142.
- FREEMAN R.,
 2005 “China, India and the Doubling of the Global Labor Force : Who Pays the Price of Globalization?”, *The Globalist*, June 3, version électronique non paginée.
 2007 *America Works. Critical Thoughts on the Exceptional U. S. Labor Market*, New-York, Russel Sage Foundation.
- HAY C., ROSAMOND B.,
 2002 “Globalization, European Integration and the Discursive Construction of Economic Imperatives”, *Journal of European Public Policy*, 9, 2, pp.147-167.
- IVERSEN T.,
 2005, *Capitalism, Democracy, and Welfare*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LINDERT P. H.,
 2004 *Growing Public : Social Spending and Economic Growth Since the Eighteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LOCKE R.
 2002 *The Promise and Perils of Globalization : the Case of Nike*, MIT, <http://web.mit.edu/polisci/research/locke/nikepaperFINAL.pdf>.
- OFFE Cl.,
 2006 *Political Disaffection as an Outcome of Institutional Practices ? Some post-Tocquevillean Speculations*, Manuscrit non publié, présenté à la conférence “Cultures of Democracy and Participation”, Wissenschaftskolleg zu Berlin, 15-17 Juin.
- PATEMAN C.,
 1970 *Participation and Democratic Theory*, Cambridge University Press.
- PUTNAM R. D., LEONARDI R., NANETTI R.,
 1993 *Making Democracy Work : Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton (N.J.), Princeton University Press.
- SKOCPOL Th., MORRIS F.,
 1999 *Civic Engagement in American Democracy*, Washington D.C./New York, Brookings Institution Press/Russell Sage Foundation.
- STURGEON Th., LESTER R.,
 2003 *The New Global Supply-Base : New Challenges for Local Suppliers in East Asia*, Industrial Performance Center Working Paper Series, M.I.T., 03-001.

SUPIOT A.,

2005 “Le droit du travail bradé sur le marché des normes”, *Droit social*, 12, pp.1087-1096.

SWANK D.,

2002 *Global Capital, Political Institutions, and Policy Change in Developed Welfare States*, Cambridge, Cambridge University Press.

Documents officiels

CSI,

2006 *Statuts et règlements*, consultable en ligne à l’adresse http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/CONSTITUTION_STANDING_ORDERS_-_Vienna_FR.pdf

PRIME MINISTER’S STRATEGY UNIT,

2004 *Personal Responsibility and Changing Behaviour : the State of Knowledge and its Implications for Public Policy*, February 2004.